

CHÂTILLON

sur
Chalaronne

MAGAZINE

www.chatillon-sur-chalaronne.fr

Ville de Châtillon sur Chalaronne

© ville-chatillon-sur-chalaronne



Contact & Horaires Mairie

Tél: 04 74 55 04 33

Mail : mairie@chatillon-sur-chalaronne.org

Du lundi au jeudi :

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Le vendredi :

9h00-12h00 / 13h30-16h30

Le samedi :

9h00-12h00 (uniquement état civil)

Service Passeports/Carte d'identité fermé le jeudi après-midi et le samedi matin.

Horaires été déchetterie**Du 1^{er} Juillet 2024 au 31 Août 2024**

113 rue Louis Blériot

01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Du lundi au vendredi : 7h00-13h00**Le Samedi :** 7h00-13h00 / 14h00-17h00**Directeur de la publication :**

Patrick Mathias, Maire

Rédactrice en chef :

B.Bechetoille

(communication@chatillon-sur-chalaronne.org)

Rédaction, Réalisation, Mise en page :

Benjamin Bechetoille

Photos :Services Communication et Mairie, Élus,
Associations Châtillonnaises, D.Fournand,
D.Romand.**Édition :**

Ville de Châtillon-sur-Chalaronne - 01400

Tél. 04 74 55 04 33

Tirage : 3 000 ex - Gratuit

Impression : Imprimerie Multitude,

Avenue de la Poste 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

EDITO DU MAIRE**3****INFOS PRATIQUES****4**

- ▶ La carte jeunes 01 pour les collégiens 4
- ▶ Permanence avec l'ABF 5
- ▶ Savez-vous tailler vos haies ? 6
- ▶ Plan canicule forte chaleur 6
- ▶ Communauté de Communes de la Dombes 8

ZOOM SUR ...**10**

- ▶ 60^{ème} anniversaire du Jumelage 10
- ▶ Festival du livre jeunesse 12
- ▶ Le groupe scolaire Commerson 13
- ▶ Visite du Jury National des VVF 15

CONCOURS ICI FLEURISSENT LES JEUX !**17****LES ACTU'****18**

- ▶ Commémoration 11 Juin 2024 18
- ▶ Face aux nuisances des Choucas des tours 20
- ▶ Le danger des mégots 20
- ▶ Éco-Pâturage 22
- ▶ Balade botanique en images 23
- ▶ Ils aiment la Dombes 24
- ▶ Aux Plus Beaux Détours de France 25

CONCOURS «PEINS TA VILLE»**27****SPORT****28**

- ▶ Les Olympiades Châtillonnaises 30
- ▶ Le club des Archers Châtillonnais 31
- ▶ Rencontre sportive et culturelle 32

CULTURE**32**

- ▶ L'agenda culturel 34
- ▶ Zoom sur le Fonds E.J.A 36
- ▶ L'étoffe des mots 36
- ▶ Découvrez la Micro-Folie 38
- ▶ 1^{ère} Édition du Festival Médiéval 40

CAHIER D'ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ**44****ASSOCIATION****48**

- ▶ Forum des associations 48

CALENDRIER DES FÊTES & MANIFESTATIONS**52****LIBRE EXPRESSION****54****PATRICK MATHIAS**

Maire de la ville de Châtillon-sur-Chalaronne

Conseiller Départemental de l'Ain

Vice président de la Communauté de Communes de la Dombes

Chers Châtillonnaises et Châtillonnais,

L'été tant attendu est enfin arrivé, marquant une nouvelle étape pour cette année 2024. Alors que nous profitons de cette saison propice aux rencontres et aux festivités, nous devons aussi reconnaître les défis auxquels notre pays fait face. Le sentiment de déclassement et d'insécurité touche de nombreuses communes, y compris la nôtre.

Malgré ces difficultés, notre ville continue de tenir le cap grâce à votre résilience et à l'engagement des élus. Ensemble, nous avons mis en place des initiatives innovantes et porteuses de sens pour les Châtillonnais. Plusieurs projets ambitieux ont vu le jour cette année, renforçant notre dynamisme local.

L'ouverture du musée Micro-Folie au centre culturel de la Dombe est l'un des projets phares. Cet espace interactif permet de découvrir les trésors des plus grands musées du monde et de mettre en lumière les talents locaux. La Micro-Folie enrichit notre vie culturelle.

Nos festivals, tels que Carnaval, Cuivre en Dombes, Rêve de Cirque, et le festival de théâtre amateur, continuent de faire vibrer notre ville. La foire de Châtillon, les courses hippiques, et le marché aux plantes rares créent des moments inoubliables de partage et de convivialité.

Cette année marque aussi l'anniversaire de notre jumelage avec Wächtersbach. Depuis 1963, soixante ans de collaboration, qui ont tissé des liens solides entre nos villes, célébrés lors du week-end du 14 juillet 2024. Ces échanges culturels, éducatifs et sportifs renforcent notre ouverture sur le monde.

Nous avons inauguré une nouvelle station d'épuration, la première du département à permettre la réutilisation de l'eau. Ce projet garantit la qualité de notre eau et préserver notre écosystème.

Nous avons intensifié nos efforts pour soutenir les initiatives solidaires et les projets sociaux. Aides directes, soutien aux associations locales, aide financière au permis de conduire : notre objectif est de ne laisser personne de côté. Votre engagement est la clé de cette solidarité.

Notre ville est en constante évolution. Modernisation des infrastructures, réhabilitation de la poste, rénovation thermique de l'école Commerson, livraison de la nouvelle gendarmerie, embellissement des espaces publics, éco-pâturage, développement de nouvelles zones d'activités : autant de projets pour améliorer votre quotidien.

Dans le contexte politique actuel, mon équipe et moi-même tenons le cap. Une seule devise doit nous unir : Liberté, Égalité, Fraternité, et Vérité.

Ensemble, forts de ces valeurs, nous continuerons à bâtir un avenir prospère pour notre commune.

Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais, en cette période estivale, savourons les moments partagés, célébrons nos réussites et regardons vers l'avenir avec optimisme. Votre soutien est essentiel pour bâtir une ville dynamique, solidaire et prospère.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été, rempli de joie, de découvertes et de belles rencontres.

Patrick Mathias

LA CARTE JEUNES 01 POUR LES COLLÉGIENS

Depuis 2017, le Département de l'Ain offre aux jeunes aindinois inscrits en classe de niveau collège (Collèges, Maisons Familiales Rurales, Instituts Médico Educatifs...), des réductions sur l'achat de livres, la pratique d'activités culturelles, sportives, ludiques, sur les stages sportifs, ou encore l'accès gratuit ou à tarif préférentiel aux musées, festivals, parcs de loisirs, rencontres sportives, etc.



À partir du 1er septembre 2024, le chéquier jeunes 01 devient la Carte Jeunes 01.

Plus pratique, plus écologique, toujours à portée de main, la Carte Jeunes 01 est un porte-monnaie en ligne. La somme de 50€ est créditée sur la carte.

Elle permettra aux jeunes d'accéder à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs. Par ailleurs, plus de 170€ d'offres promotionnelles et des bons plans sont à retrouver chez les partenaires du Département.

À titre informatif :

- ▶ **Dès le 16 août 2024** : les élèves pourront commander leur carte directement sur la page cartejeunes01.ain.fr. Ils la recevront à domicile par courrier postal.
- ▶ **Au 1er septembre 2024** : la carte sera activée et ils pourront débiter leurs achats.

N'hésitez pas à partager cette super nouvelle avec tous les jeunes de l'Ain ! Ensemble, profitons de cette opportunité.



Permanence avec l'Architecte des Bâtiments de France

Vous avez un projet sur la commune et votre bien se situe dans le périmètre protégé des abords des monuments historiques ?

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec une personne de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain lors d'une de nos permanences, pour bénéficier de conseils et connaître l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France avant de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous directement auprès du service urbanisme de la commune lors l'une de nos prochaines permanences :

- ▶ 17 septembre 2024 de 9h30 à 12h
- ▶ 15 octobre 2024 de 9h30 à 12h
- ▶ 19 novembre 2024 de 9h30 à 12h
- ▶ 17 décembre 2024 de 9h30 à 12h

Ces permanences s'adressent aux particuliers, mais aussi aux professionnels, et facilitent l'instruction des dossiers déposés en connaissance des règles d'urbanisme en vigueur sur le secteur protégé.

ADRESSAGE

Depuis la loi 3DS du 21 février 2022, les communes sont reconnues comme autorité compétente pour dénommer les voies, y compris les voies privées ouvertes à la circulation publique, ainsi que leur numérotation.

Pour répondre à cette prérogative, les communes doivent obligatoirement déclarer et valider l'ensemble des adresses à l'administration centrale, via une Base Adresse Locale qui servira de référence pour plusieurs utilisateurs (service des secours, service des impôts, La Poste, fournisseurs d'énergie et de télécommunication, navigation GPS...).

Cette obligation se veut renforcée par le déploiement de la fibre qui nécessite l'attribution d'une adresse unique par habitation / immeuble afin d'assurer le raccordement de tous les foyers éligibles.

Par ailleurs, la commune profite de cette opération pour améliorer l'adressage où des problèmes ont été remontés, ou relevés lors du diagnostic réalisé en interne.

Un courrier sera envoyé prochainement aux châillonais concernés par la modification de leur adresse. N'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme pour tout renseignement complémentaire.

CONSEIL ARCHITECTURAL AUX PARTICULIERS

« un architecte-conseiller gratuitement à votre disposition ... »

Propriétaires, vous souhaitez **construire, agrandir ou réhabiliter** votre habitation.

Vous pouvez bénéficier de l'aide **gratuite** d'un **architecte-conseiller** du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Les architectes-conseillers du CAUE peuvent **vous aider à alimenter votre réflexion, en vous aiguillant ou en vous aidant à redéfinir vos attentes**.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, **demandez le conseil d'un architecte du CAUE** en vous inscrivant sur notre site internet www.caue01.org



Plus d'informations :
www.caue01.org
04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com



SAVEZ-VOUS TAILLER VOS HAIES ?

Découvrez les règles pour celles qui donnent sur l'espace public ...

Il est rappelé aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Ainsi, les riverains doivent OBLIGATOIREMENT:



- ▶ Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- ▶ Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).
- ▶ Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public.
- ▶ Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise publique doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR, restée sans effet.

Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

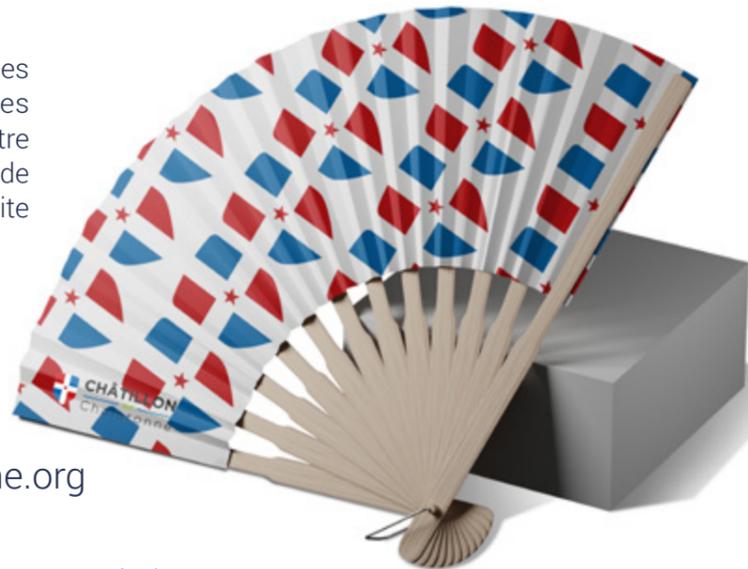
PLAN CANICULE FORTE CHALEUR

La Mairie invite toutes les personnes âgées résidant à leur domicile, ainsi que les personnes handicapées, à se faire connaître auprès du Service Social de la Mairie, afin de vérifier leur besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

CONTACTEZ LA MAIRIE

04.74.55.04.33

mairie@chatillon-sur-chalaronne.org



PRENEZ SOIN DE VOS PROCHES ET DE VOS AÎNÉS



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues **loin de la végétation**



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation et prévoir un extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

Des services sur mesure pour les communes



DES HORAIRES D'ÉTÉ À LA DÉCHETTERIE

Afin de prendre en compte les épisodes de fortes chaleurs durant la période du 1er juillet au 31 août, la Communauté de Communes de la Dombes a instauré des horaires estivaux dans l'ensemble de ses déchetteries.

Ainsi, la déchetterie de Châtillon-sur-Chalarnonne est désormais ouverte du lundi au vendredi de 7h à 13h. Une ouverture en journée entière reste en vigueur pour le samedi (7h - 13h et 14h - 17h).

Ces horaires, comparables à ceux pratiqués dans les déchetteries des collectivités voisines, permettent ainsi de préserver la santé des agents présents sur les quais de déchargement.

DÉCHETTERIE : DE NOUVELLES FILIÈRES DE TRI

Valoriser le réemploi, augmenter le recyclage, limiter les objets envoyés à l'enfouissement. Autant d'objectifs visés grâce à ces deux nouvelles filières de tri mises en place à la déchetterie.

Tout d'abord les articles de sport et de loisirs. Déposez vos anciens équipements utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou de loisir en plein air. Il peut s'agir de casque, protection, pompe à vélo, tente, sports de balles et de raquettes, sports nautiques (palme, tuba), matériel de musculation ou de fitness, sports de montagne...

Autre nouvelle filière de tri : les articles de bricolage et de jardin. Il s'agit de machines et appareils motorisés thermiques (comme les tronçonneuses, les bétonnières, les tondeuses et leurs accessoires). L'objectif ici est le réemploi ou à défaut, la dépollution et le recyclage.

DES AIDES DIRECTES AUX HABITANTS

La Communauté de Communes de la Dombes a déployé plusieurs services offrant une aide directe aux habitants.

FRANCE SERVICES

Ce service gratuit propose une aide et un soutien personnalisé dans vos démarches administratives, de la simple information à la constitution intégrale de dossiers. Qu'il s'agisse de questions concernant l'emploi, la santé, la retraite, les prestations sociales, le logement, etc..., des agents formés sont présents pour renseigner et accompagner les usagers.

04 74 55 75 42 - franceservices.chatillon@ccdombes.fr



CLIC DE LA DOMBES



Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un lieu d'accueil et d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation pour répondre aux demandes des adultes âgés de 60 ans et plus et de leur entourage aidant, concernant leur quotidien et l'accès aux droits.

Il informe, oriente et conseille sur les démarches administratives et les droits de l'adulte âgé : aides financières, établissements accueillant les adultes, accompagnement à la vie...

04 74 55 15 39 – clic@ccdombes.fr

DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES POUR DES PERMANENCES HEBDOMADAIRES

Chaque lundi de 10h à 12h, retrouvez les conseillers numériques de la Dombes lors d'une permanence numérique dans les locaux de la CCD. L'objectif est de vous accompagner dans des usages numériques quotidiens. Il peut s'agir de se familiariser avec un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...), d'apprendre à naviguer sur internet ou les bases du traitement de texte...



Retrouvez aussi vos conseillers numériques lors de cafés numériques au centre social La Passerelle.

60ème anniversaire du Jumelage Châtillon-sur-Chalaronne / Wächtersbach

Une célébration de l'amitié franco-allemande

Le jumelage entre Châtillon-sur-Chalaronne et Wächtersbach, signé le 20 juillet 1963, est un symbole fort de la coopération franco-allemande. Ce jumelage, établi la même année que le Traité de l'Élysée, a marqué un tournant historique dans les relations entre la France et l'Allemagne. Au fil des ans, ce partenariat a évolué, passant des échanges scolaires à une véritable amitié entre les habitants des deux villes.



Une histoire d'amitié et de coopération

Les premiers échanges entre Châtillon-sur-Chalaronne et Wächtersbach ont débuté avec des projets scolaires. Ces interactions initiales ont progressivement impliqué de plus en plus de citoyens, laissant de côté les préjugés et les rancœurs du passé.

Les habitants et les élus des deux communes ont su créer des liens solides, développant des relations diversifiées et enrichissantes. Cette amitié s'est encore renforcée avec l'intégration des communes de Baneins et Vonnas au jumelage en juin 1999, étendant ainsi le réseau de coopération.

Une célébration sportive pour les 60 ans

Pour célébrer le 60ème anniversaire du jumelage, une initiative originale a été mise en place : une liaison cycliste entre Wächtersbach et Châtillon-sur-Chalaronne. Ce projet, soutenu par l'Office municipal des sports et les municipalités impliquées, a vu le jour lors des premières réunions régionales de Terre de Jeux 2024. Cette aventure cycliste est également un clin d'œil au Tour de France, qui avait fait étape en terre dombiste un an auparavant.



Dix cyclistes ont pris le départ de Wächtersbach pour un périple de sept étapes, parcourant environ 100 kilomètres par jour. Les villes-étapes, telles que Bensheim, Munchhausen, Kunheim, Montbéliard, Saint-Vit, Pierre-de-Bresse, et enfin Baneins, ont accueilli les participants avec enthousiasme.

Grâce à la générosité des sponsors, comme Radior, Intermarché, et MSA Gallet, les cyclistes ont bénéficié de vélos électriques, de véhicules d'assistance, et de tenues adéquates.



Une aventure partagée et suivie en direct

Les participants, dont trois amateurs passionnés, ont partagé leur aventure en temps réel sur les réseaux sociaux. Marine, l'une des cyclistes, publiait chaque veille le parcours de l'étape, à l'image du Tour de France, et chaque soir, un résumé de la journée était diffusé grâce à une caméra GoPro. Cette initiative a permis de faire vivre l'événement à un public plus large, au-delà des participants.

Une arrivée festive et émotive

L'arrivée à Baneins, le vendredi 12 juillet, a été marquée par une chaleureuse réception de la part d'une centaine d'Allemands venus fêter l'anniversaire du jumelage. Le lendemain, la dernière étape a relié Vonnas à Châtillon-sur-Chalaronne, avec la participation des quatre maires des communes jumelées pour les derniers kilomètres. Cet événement a conclu un week-end mémorable, ponctué de festivités et d'émotions.



Les célébrations ont été organisées de main de maître par le comité local de jumelage, avec la participation active des habitants de Châtillon, Vonnas, et Baneins. Les adieux ont été empreints d'émotion, chacun attendant avec impatience la prochaine rencontre prévue à Wächtersbach en février prochain.

En cette année marquante, nous disons encore une fois merci à tous ceux qui ont contribué à renforcer cette amitié durable. **Vive le jumelage Châtillon-sur-Chalaronne / Wächtersbach !**

Festival du livre jeunesse : Célébration de la Littérature et de l'Art

Retour sur le festival «Les Petites Pages», qui a animé la commune et les villages environnants du 4 mars, au dimanche 17 mars.



L'événement s'est clôturé en beauté avec le Salon du livre de la jeunesse, qui s'est tenu à l'espace Noël-Ravassard. Trente auteurs et illustrateurs étaient présents pour des séances de dédicaces, offrant aux lecteurs et aux passionnés de littérature une occasion unique de rencontrer leurs créateurs préférés.



Mais le festival ne se limitait pas aux adultes et aux amateurs de livres. Tout au long de ces deux semaines, les enfants et les adolescents ont bénéficié de rencontres privilégiées dans leurs classes, allant de la primaire au collège. De Châtillon à Condeissiat, en passant par Neuville-les-Dames, les élèves ont eu l'opportunité d'interagir avec des intervenants de renom, qu'ils soient auteurs ou illustrateurs.

Le collège de Châtillon, les écoles de la Ville, ainsi que celles de Sulignat, Neuville-les-Dames et Condeissiat, ont collaboré pour construire un support pédagogique autour de ces rencontres. Les élèves ont ainsi pu découvrir les coulisses de la création littéraire et artistique, s'inspirant des techniques et des histoires partagées par les invités.



Lors de ces ateliers scolaires, les élèves ont pu notamment découvrir la technique d'illustration avec des empreintes de végétaux. Ce rendu, différent d'un dessin classique, a captivé les enfants. Les plus jeunes ont été émerveillés par la rapidité des résultats obtenus. Quant aux enfants de 10 ans, ils ont eu l'occasion de confectionner des masques en 3D, en utilisant des techniques de pliage.



L'association Les Petites pages châillonnaises, a investie depuis 10 mois dans l'organisation du festival, et a souhaité toucher davantage les adolescents. Trois ouvrages ont été sélectionnés, étudiés par les classes des collèges Eugène-Dubois et Saint-Charles. Les élèves ont voté pour leur livre préféré, dont le prix a été décerné le dimanche.



Enfin, les adolescents ont eu l'occasion de découvrir une maison d'édition singulière, intitulée "Du sable et des cailloux". Cette maison accompagne de jeunes talents de l'écriture, offrant à leurs créations la chance d'être publiées. Une belle manière d'inspirer les adolescents à écrire et à partager leurs histoires.

Le festival Les Petites Pages Châtillonnaises, c'est bien plus qu'un événement littéraire : c'est une célébration de la créativité, de la découverte et du partage.

Le groupe scolaire Commerson poursuit sa dynamique inclusive !

Après l'implantation du dispositif ULIS école au sein de l'école élémentaire, c'est au tour de l'école maternelle d'accueillir une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (U.E.M.A) à partir de la rentrée 2024.



Dans le cadre de la Stratégie Nationale des Troubles du Neuro-développement, l'Ain a été doté de ce dispositif, implanté dans l'Ouest du département suite à l'analyse des besoins réalisée par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S).



Cette UEMA est un projet porté par l'APAJH (association du milieu médico-social), financé par l'A.R.S en partenariat avec l'Education Nationale et la Commune, conformément au cahier des charges national.



L'équipe de l'UEMA sera composée d'une professeure des écoles spécialisée de l'Éducation Nationale et d'une équipe du milieu médico-social, elle-même constituée d'éducateurs-trices spécialisés-es, d'éducateur-trices de jeunes enfants, d'un-e chef-fe de service et des professionnels assurant des soins paramédicaux : orthophoniste, psychomotricien-ne, psychologue clinicien-ne. Entre quatre et cinq adultes sont présents au quotidien auprès des enfants.

Ils et elles bénéficieront d'une formation spécifique et viendront croiser leurs compétences pour accueillir, dans une salle de classe dédiée, jusqu'à sept élèves, âgés de 3 à 7 ans, porteurs du Trouble du Spectre de l'Autisme et notifiés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Les enfants pourront bénéficier jusqu'à trois années consécutives de leur scolarisation au sein de l'UEMA. A travers un parcours personnalisé et individualisé dans un environnement adapté et structuré, l'objectif est de leur proposer une progression dans les apprentissages scolaires, sociaux et émotionnels.

L'emploi du temps journalier, construit au sein de l'unité d'enseignement, pourra également être ponctué par des temps avec leurs camarades de l'école au sein de leur classe d'âge, mais également par des temps de soin individualisés.

Mme CLOTEAUX, directrice de l'école maternelle, ainsi que tous les membres de l'équipe pédagogique et éducative, pleinement investis dans le projet, pourront à la fois partager leur expérience et leurs ressources et profiter de l'expertise et des ressources de l'équipe de l'Unité d'Enseignement, pour porter ensemble les valeurs de l'École Inclusive au service de tous les élèves.





Visite du Jury National des Villes et Villages Fleuris

Le mardi 18 juin, nous avons eu l'honneur d'accueillir le jury national des Villes et Villages Fleuris de France à Châtillon-sur-Chalarnonne dans le cadre du maintien de notre label 4 fleurs obtenu en 1964.

Nos équipes municipales ont travaillé sans relâche pour embellir notre belle commune et offrir aux membres du jury une visite inoubliable. Le fleurissement de notre ville est le reflet de notre engagement pour un cadre de vie agréable et harmonieux.



Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette belle journée, des agents municipaux aux bénévoles passionnés. Leur dévouement et leur amour pour notre ville sont la clé de notre succès.



Ensemble, continuons à faire de Châtillon-sur-Chalarnonne un véritable joyau de la Dombes, où il fait bon vivre et se promener. Merci pour votre soutien indéfectible et votre participation active à ce projet commun.



ICI FLEURISSENT LES JEUX !

20
TERRE
DE JEUX
24



**PARTICIPEZ
À L'EMBELLISSEMENT
DE NOTRE COMMUNE**

APRÈS LE TOUR DE FRANCE EN 2023, VOICI LES JEUX OLYMPIQUES !

Cette année 2024 est importante pour le fleurissement de la commune puisque nous avons reçu récemment la visite du jury national pour notre label 4 fleurs. Nous invitons donc les habitants à poursuivre cette volonté en participant à l'embellissement de la commune sur le thème des jeux olympiques.

Décorations faites maison, fleurissement à gogo, fenêtre et balcon décorés etc...
La commune vous apporte son soutien en vous mettant gracieusement à disposition des jardinières en bois estampillées au nom de la ville remplies de terre.

A VOUS DE FAIRE VOS PLANTATIONS

Seul impératif : il faut qu'elles soient visibles de la rue afin de charmer le regard des passants...
Pour cela, il faut contacter la mairie au 04 74 55 04 33

Envoyez les photos de vos réalisations par mail à mairie@chatillon-sur-chalaronne.org en précisant dans l'objet : « Ici fleurissent les jeux » avant le 08 septembre, date de fin des JO.
Pour ceux qui ne sont pas en mesure de nous les faire parvenir, le jury de la commune fera sa tournée habituelle à partir de cette date. Une fois rassemblées, les photos feront l'objet d'un vote en ligne sur Facebook.

Les récompenses se feront lors de la soirée du fleurissement qui se déroulera le vendredi 18 octobre.

Alors, à vos outils de bricolage et de jardinage pour mettre en beauté notre commune pour cet événement international que sont les Jeux Olympiques, mais aussi pour le plaisir de tous les promeneurs.

On compte sur vous !

(Exemples de réalisations ci-dessous)



Réalisation : Roselyne JANAUDY



Réalisation : Suzanne COLLOVRAY

Commémoration 11 Juin 2024 Jean Decomble, héros local

Lors du 11 juin 2024, la commune de Châtillon-sur-Chalaronne a rendu hommage à un de ses héros locaux, Jean Decomble, en commémorant les quatre-vingts ans de sa disparition.

Ce résistant courageux, connu sous le pseudonyme de Benoît, fut un acteur clé de la lutte contre l'occupation nazie.



Jean Decomble, né à Châtillon-sur-Chalaronne, était le fils d'Auguste et de Claudine Servigne. Marié à Claudine Morel, il exerçait le métier de menuisier ébéniste.

En 1940, lorsque la France capitula face à l'Allemagne nazie, il prit la décision de rejoindre la Résistance. Sous le pseudonyme «Benoît», en hommage à son neveu Pierre Benoît, l'un des cinq martyrs du lycée Buffon, il organisa le secteur de l'Armée secrète de Châtillon-sur-Chalaronne et en devint le chef de secteur en septembre 1943, succédant à Edouard Bourret.



Sa mission était cruciale : il s'occupait de la gestion du camp d'Illiat, coordonnait les troupes, approvisionnait les maquis en vivres et armes, et organisait les parachutages. Il accueillit également la mission interalliée de Richard Harry Heslop «Xavier» et Owen Denis Johnson, poursuivant leur mission avec le PC du colonel Romans-Petit.

Le 11 juin 1944, Jean Decomble fut pris dans une embuscade tendue par les Allemands à l'entrée de Châtillon-sur-Chalaronne. En ce jour tragique, les Allemands, accompagnés de miliciens, incendièrent la maison de madame Chevalier, détruisirent la maison et l'atelier de Jean Decomble avant de l'exécuter. Sa femme se retrouva veuve, et ses trois fils sans père.

Ce sacrifice immense fut reconnu par la nation : Jean Decomble fut décoré de la Médaille de la Résistance à titre posthume et reconnu «Mort pour la France».

Son acte de décès, identifié par un jugement rectificatif du Tribunal de Première Instance de Trévoux le 11 janvier 1945, fut transcrit à Châtillon le 18 janvier 1945.



(Photo Dominique Dubreuil)

En ce jour de commémoration, la commune a honoré sa mémoire lors d'une cérémonie émouvante.

Les descendants de Jean Decomble ont pris la parole, partageant des souvenirs et rendant hommage à leur aïeul.



La présence nombreuse d'enfants et une chorale ont apporté une touche de solennité, notamment lors du chant des Partisans, accompagné par l'harmonie de Châtillon.



Jean Decomble repose aujourd'hui au cimetière communal de Châtillon-sur-Chalaronne. Son nom figure sur le monument aux morts 1939-1945, rappelant son sacrifice et celui des autres résistants de la commune. Un stade porte également son nom, perpétuant ainsi la mémoire de son héroïsme.

Il est essentiel de se souvenir des sacrifices des résistants comme Jean Decomble pour les générations futures, en préservant leur mémoire et en continuant à célébrer leur engagement pour la liberté et l'honneur de notre nation.

La commune face aux nuisances des Choucas des tours

Suite aux nombreuses plaintes des riverains de la place du Champ de foire, il est crucial d'aborder la problématique des Choucas des tours.

Malgré les dispositifs installés (petites grilles, piques), ces oiseaux continuent de nicher dans les combles, causant des nuisances significatives.

Les habitants subissent des dégradations sur leurs toitures, des bruits incessants et des salissures, affectant ainsi la qualité de vie.

La municipalité, consciente de ces désagréments, a décidé de prendre des mesures concrètes.

Mesures prises par la ville:

Dispositifs préventifs : Nous avons installé des répulsifs et des effaroucheurs pour limiter la prolifération des Choucas. Cependant, ces mesures se sont révélées insuffisantes.

Démarche auprès de la Préfecture de l'Ain : Pour une réponse plus efficace, nous avons adressé un courrier à Madame la Préfète, sollicitant une autorisation exceptionnelle pour la destruction d'un certain nombre de Choucas des tours. Cette démarche vise à protéger notre cadre de vie et l'intérêt des habitants tout en respectant les contraintes environnementales. à suivre



Ensemble, faisons face à ce défi pour préserver la tranquillité et la beauté de notre commune.

Mégots

Pourquoi devrions-nous nous en préoccuper ?

Un constat préoccupant : Le 3 juin 2023, l'Association « Châtillon, Terre d'Innovations » a organisé une collecte de mégots, révélant une quantité alarmante de déchets : environ 2000 mégots récoltés en une heure. Un sondage a montré que beaucoup de fumeurs, bien que conscients du problème, ne connaissent pas les impacts réels des mégots sur l'environnement. Plus alarmant, certains pensent bien faire en jetant leur mégot dans le caniveau.



La nécessité d'expliquer : Le mégot est un déchet extrêmement polluant pour plusieurs raisons :

- ▶ **Multiplicité :** chaque seconde, en France, un millier de mégots sont jetés au sol.
- ▶ **Toxicité :** un mégot contient 4 000 substances chimiques (acide cyanhydrique, naphtalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb...).
- ▶ **Matière plastique :** l'acétate de cellulose des filtres met 15 ans à se fragmenter en microparticules. Drainés par l'eau et le vent, les mégots atteignent les océans où ils représentent 40% des déchets en Méditerranée, menaçant gravement l'écosystème aquatique. Un mégot peut contaminer jusqu'à 1 kg de sédiments, augmentant la mortalité de la faune exposée.

La nécessité d'agir : Un dossier d'actions présenté au Maire le 28 septembre 2023 par l'Association Châtillon Terre d'Innovations, et validé en conseil municipal, a permis la signature d'une convention avec l'éco-organisme ALCOME. Cet organisme soutient financièrement les Collectivités pour réduire la présence de mégots dans l'espace public.

Le Maire Patrick Mathias a proposé la création d'une commission ad hoc, pilotée par la conseillère municipale Magalie BUJALANCE-MERLIN et composée de membres de la majorité, de la minorité et de représentants des services techniques. Le groupe a dressé un état des lieux, répertoriant :

- ▶ Les équipements existants : cendriers de rue et signalisation des « espaces sans tabac ».
- ▶ Les lieux sensibles où les mégots sont abondants.
- ▶ Les futurs emplacements des cendriers de rue, fournis par Alcome et posés en 2024. Trois lieux ont été choisis en priorité : rue Pasteur, Place de la République, et le terrain de boules du Clos Janin...

Une communication sur deux arrêtés municipaux est prévue :

- ▶ L'interdiction du jet de détritux au sol.
- ▶ L'obligation pour ceux bénéficiant d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public de gérer les mégots (terrasses de café et restaurants).

La commission se concentrera en priorité sur le centre-ville. Un bilan sera réalisé en fin d'année pour ajuster et améliorer les installations de cendriers.

Actions envisagées pour 2024-2026 :

Campagne d'affichage : sensibilisation sur l'impact des mégots, avec des affichages réguliers en des lieux différents.

Actions de sensibilisation : ouvertes à toute la population dès la rentrée scolaire.

Collectes de mégots régulières : participation à des actions nationales ou mondiales comme le « mégothon » et la World Cleanup Day.

Développement des partenariats : élargir le groupe de travail avec des partenaires pour une lutte commune.

Réflexion sur le recyclage des mégots : défi à relever, avec des collaborations possibles avec la Ligue contre le cancer.

Tous les habitants intéressés sont invités à participer à ces actions et à apporter leurs idées. La lutte contre les mégots est un enjeu écologique et de santé publique nécessitant une réaction citoyenne.

Article co-rédigé avec l'association « Châtillon, Terre d'Innovations »

Post-scriptum : La meilleure solution est de ne pas fumer !





Éco-Pâturage

Les services municipaux ont aménagé un espace dédié à la faune sauvage, notamment aux oiseaux, en plein cœur de notre ville. Ce refuge naturel, fermé au public pour préserver son équilibre fragile, accueille moutons et ânes pour un entretien écologique et durable de la prairie.

Cet espace a été spécialement conçu pour permettre aux moutons et aux ânes de paître librement, réduisant ainsi la nécessité d'interventions mécaniques. Une partie de la prairie est réservée à la fauche, et le foin récolté servira à nourrir ces animaux durant les mois d'hiver, assurant ainsi une gestion respectueuse et durable de cet écosystème.

En respectant cet espace protégé, nous contribuons tous à la préservation de notre environnement. Un geste simple mais essentiel pour le bien-être de notre planète.



Balade botanique en images

Le mercredi 5 juin 2024, la Médiathèque François Édouard et les services culturels ont organisé une balade unique et musicale!

Lors de cette "Promenade botanique contée et musicale", les participants ont pu découvrir en musique et en explications la faune et la flore de nos espaces verts et l'équilibre fragile qui constitue notre écosystème local.

Une expérience enrichissante alliant flore et mélodies notamment grâce à la présence de l'École Municipale de Musique!

Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux Espaces Verts et Services Culturels de la ville pour cette journée inoubliable.

Retour en images sur notre magnifique Promenade botanique et musicale.



Ils aiment la Dombes

Les amoureux de la Dombes ont joué le jeu ! Suite à l'installation de notre structure colossale "J'AIME LA DOMBES" le 04 juin, vous avez été nombreux à nous taguer sur les réseaux sous vos photos mémorables!

Merci à tous d'avoir partagé vos meilleurs clichés et vos moments fun en famille participant ainsi au rayonnement de notre belle commune !



Châtillon sur Chalaronne aux Plus Beaux Détours de France à Mende

31 ans après une historique et symbolique réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire dans la préfecture de la Lozère, l'association des 100 Plus Beaux Détours de France avait choisi de tenir son 24^{ème} congrès dans la ville de Mende.



Le label « Plus Beaux Détours », qui distingue les plus belles petites villes de France et les accompagne dans le renforcement de leur attractivité touristique, y a réuni près de 150 participants qui ont notamment échangé sur la question des locations de meublés, la mobilisation des commerçants ou la réglementation du stationnement des camping-cars.

Le thème de « l'accueil vélo » avait été proposé pour son concours annuel et les congressistes ont désigné la ville de Thônes (Haute-Savoie) comme gagnante, devant Trévoux (Ain) et Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Lors de l'assemblée générale, le président de l'association, Hervé Mariton, s'est félicité du succès rencontré par la mise en ligne sur le site Internet du premier guide numérique interactif, nom de code « Cicerone », qui permet aux visiteurs de trouver en quelques clics les Plus Beaux Détours correspondant le mieux à leurs attentes.

La ville de Châtillon sur Chalaronne était représentée à ce congrès par Madame Sylvie Ravoux.

La 26^e édition du guide des 100 Plus Beaux Détours est offerte dans les offices de tourisme du réseau dont la liste peut être consultée sur le site du réseau.



Découvrez et participez au Concours «Peins ta Ville» lancé par l'association des Plus Beaux Détours de France.



L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE
ET LA VILLE DE CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE PRÉSENTENT

GRAND CONCOURS DU 1^{er} JUIN AU 29 SEPTEMBRE

PEINS TA VILLE



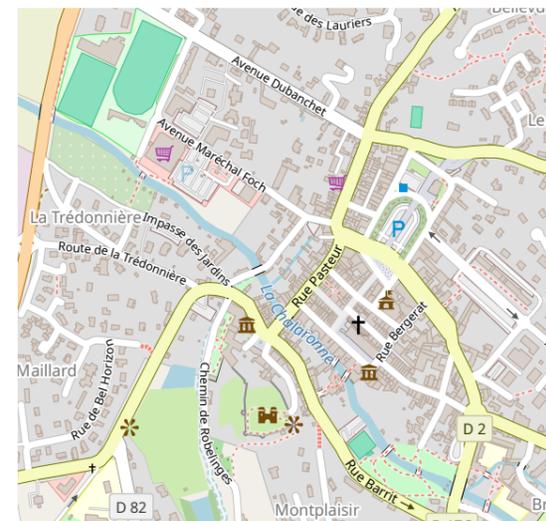
LE CONCOURS «PEINS TA VILLE»

par l'association des Plus Beaux Détours de France
est lancé du 1^{er} juin au 29 septembre

L'association des **Plus Beaux Détours de France** organise dans toutes ses communes membres entre le **1^{er} juin et le 29 septembre 2024**, un concours de peintres et de photographes à l'emplacement stipulé comme « point photo / peinture » sur les plans du guide des Plus Beaux Détours 2024.

Chaque artiste inscrit doit créer **avant le 15 Septembre 2024**, sur place, en plein air, à l'emplacement déterminé (Point de vue du château Montée de la résistance, stipulé "site remarquable" dans le guide) accessible au public, une œuvre originale en rapport avec le patrimoine architectural, les paysages.

Il est indispensable, pour chaque artiste, de **faire estampiller (à l'Office du Tourisme ou à la Marie) les supports vierges des œuvres picturales**.
Un support vierge préparé avec un fond coloré uniforme peut être accepté.



Prix des concours :

1ers prix : 100€ de chèques happy Kdo de la Dombes
2èmes prix : 60€ de chèques happy Kdo de la Dombes
3èmes prix : 40€ de chèques happy Kdo de la Dombes

Pour vous inscrire et participer

Découper et remplir le **BULLETIN D'INSCRIPTION** au dos à retourner à :

mairie@chatillon-sur-chalaronne.org dans les meilleurs délais, l'œuvre devant être réalisée* avant le 15 septembre.



A vos pinceaux et appareils photo, prêt ?
Créez !!





Concours national de peinture et de photographie « Peins ta ville »



BULLETIN D'INSCRIPTION - édition 2024

à retourner à : mairie@chatillon-sur-chalaronne.org

dans les meilleurs délais, l'œuvre devant être réalisée* avant le 15 septembre**

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. :

E.mail :

Participera au concours artistique des Plus Beaux Détours de France :

Peinture, dessin

Photographie

Je déclare avoir pris connaissance du règlement notamment avoir identifié le lieu précis où doit être réalisée l'œuvre (lieu stipulé "Site remarquable" dans le guide des Plus Beaux Détours de France 2024) et accepte toutes les conditions.

Fait àle.....Signature

*** Il est indispensable, de faire estampiller au préalable (à l'Office du Tourisme ou à la Mairie) les supports vierges des œuvres picturales. Un support vierge préparé avec un fond coloré uniforme peut être accepté.**

****Après la réalisation, les œuvres picturales et les photos devront faire l'objet d'une photographie en Haute Définition (HD moyenne en 300 dpi) à transmettre à la mairie par mail ou sur support USB.**

Mairie de CHATILLON SUR CHALARONNE - BP 88 - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
Tél. : 04 74 55 04 33 - mairie@chatillon-sur-chalaronne.org



CONCOURS NATIONAL DE PEINTURE ET DE PHOTOGRAPHIE « PEINS TA VILLE »

RÈGLEMENT

Article 1 : Objet

L'association des Plus Beaux Détours de France organise dans toutes ses communes membres ayant accepté de participer à ce concours, entre le 1er mai et le 29 septembre 2024, un concours de peintres et de photographes aux emplacements stipulés comme « point photo / peinture » sur les plans du guide des Plus Beaux Détours 2024.

Chaque commune inscrite est libre de son organisation vis-à-vis des artistes qu'elle souhaite faire participer mais devra faire parvenir au comité de sélection national au maximum 5 peintures et 5 photographies.

Chaque artiste doit créer sur place, en plein air, à l'emplacement déterminé par chaque commune participante et accessible au public, une oeuvre originale en rapport avec le patrimoine architectural, les paysages ou la vie du ou des peintres illustres ayant fréquenté ces lieux. Il est indispensable, pour chaque artiste, de faire estampiller (à l'Office du Tourisme ou à la Mairie) les supports vierges des oeuvres picturales. Un support vierge préparé avec un fond coloré uniforme peut être accepté.

Les oeuvres picturales devront faire l'objet d'une photographie dans une définition minimale de 300 dpi). Les peintures ainsi photographiées et les photographies devront être envoyées à la Mairie ou à l'Office du Tourisme de la ville où le travail a été réalisé, afin qu'un premier jury puisse sélectionner les oeuvres qui elles-mêmes seront ensuite transmises à la Délégation Générale des Plus Beaux Détours pour qu'un jury national procède au choix final des oeuvres qui seront primées.

Les photos doivent parvenir au comité d'organisation entre le 1er et le 30 septembre, afin que le jury puisse procéder à la sélection des oeuvres primées.

Article 2 : Artistes concernés

Ce concours est ouvert à tous les artistes peintres ou photographes, qu'ils soient débutants, amateurs ou confirmés. Toutes les techniques sont admises.

Article 3 : Matériel et Supports

L'organisation ne fournit aucun matériel. Seuls les supports toile ou papier sont admis. Les dimensions seront au minimum 30 x 40 cm, A3 ou taille N° 8 pour les tableaux et au maximum de 1 x 1 m ou Taille N° 40 pour les tableaux. Les oeuvres sur papier et les photos primées devront être remises convenablement pincées sur un support rigide.

Article 4 : Sélection du jury

Un jury national, composé d'un Président et de 5 membres minimum, sélectionné par le comité d'organisation, notera les oeuvres sélectionnées par le jury des communes en fonction de différents critères techniques et artistiques objectifs.

Les décisions du jury seront sans appel.

Article 5 : Remise des prix

Il sera attribué un certain nombre de prix par les différents partenaires de l'organisation nationale, prix répartis en fonction du classement final des participants dans chacune des deux catégories.

Les oeuvres originales primées devront être envoyées au comité d'organisation à l'adresse indiquée ultérieurement afin de préparer la remise des prix à Paris.

Article 6 : Inscriptions

Chaque commune pourra fixer un droit d'inscription si elle le désire, pour couvrir ses frais d'organisation. L'inscription implique l'adhésion pleine et entière de l'artiste au présent règlement, ainsi que celle de la commune qui doit confirmer son inscription de participation au comité national de l'organisation de ce concours, le respect des décisions du jury et des dates fixées pour ce concours.

Article 7 : Droit à l'Image

Les participants autorisent l'utilisation gratuite par les organisateurs du droit à l'image des personnes et des oeuvres présentées au concours ou exposées dans le cadre des reportages de presse écrite ou télévisée, site internet et activités non lucratives des organisateurs, affiches, promotion des prochaines éditions de ce concours.

Les Olympiades Châtillonnaises : Un Événement Sportif Inspiré par l'Olympisme



Le Bureau Municipal des Sports (OMS) de Châtillon, en collaboration avec les professeurs d'EPS des collèges locaux et les enseignants des écoles primaires, a organisé une rencontre sportive exceptionnelle entre les élèves de CM2 et les élèves de 6ème (Saint Charles, Philibert Commerson et Eugène Dubois).

Cet événement s'est tenu au stade Jean Decomble le vendredi 14 juin 2024, durant la matinée.

20
TERRE
DE JEUX
24

L'Olympisme à l'Honneur

Cette année, l'événement a pris une dimension olympique grâce au label "Terre de Jeux 2024". Les Olympiades Châtillonnaises célèbrent l'esprit olympique et la passion pour le sport. Chaque équipe représentait fièrement un pays participant aux Jeux Olympiques 2024.



Des Élèves Engagés

Sous la supervision attentive des instituteurs et professeurs, les élèves ont arboré des tee-shirts aux couleurs des anneaux olympiques. Ils ont participé à diverses disciplines sportives, mettant en pratique les valeurs de l'olympisme :

- ▶ **L'excellence** : Donner le meilleur de soi-même
- ▶ **Le respect** : Respecter les règles et les autres
- ▶ **L'amitié** : Renforcer les liens entre nous
- ▶ **Le courage** : Surmonter les défis
- ▶ **La détermination** : Persévérer malgré les obstacles

Nous tenons également à adresser nos plus sincères remerciements à **Intermarché** pour leur généreuse contribution en fournissant les goûters et les boissons. Grâce à eux, nos jeunes athlètes ont pu se rafraîchir et reprendre des forces tout au long de cette journée sportive.



Le club des Archers Châtillonnais met dans le mille!

Le club des archers châtillonnais implanté à Châtillon depuis 11 ans poursuit son développement avec 45 archers cette année et l'organisation de concours.

En février le club a organisé son quatrième concours salle (tir à 18m) qui a réuni 145 participants et a poursuivi sa dynamique avec l'organisation ensuite, de son premier concours extérieurs TAE (Tir à l'Arc Extérieur) en distance national (50m) au stade Jean Decombes le samedi 22 juin avec 2 départs.



Ce concours officiel de la FFTA et championnat départemental de l'Ain Jeune a réuni 73 archers pour bonne partie de la région AURA et qualificatif pour les championnats de France. Il s'est bien déroulé malgré un temps gris voir pluvieux en fin d'après-midi et quatre Archers châtillonnais ont participé à ce concours et ont fini sur le podium dans leur catégorie, Elise ESCANDE U11 et Samuel MICHAUD U15 champions de l'Ain tous les deux.



Ce concours représente 6 mois de préparation, la mobilisation d'une vingtaine de bénévoles pour organiser, préparer, gérer, mettre en place les 24 cibles indispensables.

Ce concours TAE est amené à être reconduit de façon annuelle en distance nationale 50m, mais aussi internationale et olympique à 70m.

Terre de jeux : Rencontre sportive et culturelle



En obtenant le label "Terre de Jeux 2024", Châtillon-sur-Chalaronne se positionne comme un acteur clé dans la célébration des Jeux Olympiques de Paris 2024 et dans la promotion des valeurs olympiques telles que le partage, l'engagement et l'héritage.

C'est dans cette démarche que l'Office Municipal des Sports en collaboration avec l'Office municipal de la Culture et l'ensemble des associations sportives et culturelles ont organisé le samedi 29 juin 2024 de 10h à 16h au stade de l'Europe une Rencontre sportive et Culturelle.

Découvrir en famille le sport qui vous anime!

Au programme* : Handball, Badminton, Tai Chi, Volley, Tir à l'arc, Cyclisme, Rugby, Foot, Kick-boxing, Echiquier géant, Tennis, Gymnastique volontaire, Athlétisme, JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers : initiation aux gestes de premiers secours),...

Accompagnées par les associations sportives locales, les familles ont pu découvrir, partager et pratiquer !



Du sport mais pas que!

La journée était placée sous le signe du sport mais pas uniquement, avec « Remue-méninges » organisé par la Médiathèque François Edouard.

Des défis préparés intellectuels et culturels à relever, en famille, entre amis...



Un moment convivial autour des valeurs olympiques telles que le partage, l'engagement et l'héritage!

Des moments de rencontres et de partages avec notamment un apéritif offert par les organisateurs (OMS&OMC) et également un défi relevé par de nombreux enfants qui consistait en un parcours de draisienne avec à gagner, 1 draisienne par tirage au sort parmi les participants au parcours



Le mot du Maire

Durant cette journée, nous nous sommes réunis pour célébrer cette vision commune. Nous avons honoré chaque association sportive qui, par son dévouement et sa passion, contribue à l'épanouissement de notre jeunesse, à la cohésion de nos quartiers et au rayonnement de notre ville.

Ensemble, nous sommes plus forts. Ensemble, nous sommes capables de relever tous les défis. C'est pourquoi je vous encourage, chères associations, à continuer d'inspirer, de motiver et d'encourager nos jeunes et moins jeunes à s'engager dans la voie de l'excellence sportive et de l'épanouissement personnel.

A travers cette rencontre sportive, nous célébrons la diversité de nos disciplines, la richesse de nos talents et la force de notre unité. Que chaque échange, chaque compétition et chaque moment partagé aujourd'hui nous rapprochent un peu plus, renforçant ainsi les fondations de notre communauté.

En conclusion, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à chaque personne présente ici, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement une réalité. Puisseons-nous, ensemble, inscrire Châtillon-sur-Chalaronne dans l'histoire des grandes villes sportives, portant haut nos couleurs et nos valeurs sur la scène nationale et internationale.

Que cet événement marque le début d'une aventure extraordinaire, où chaque pas nous rapproche un peu plus de l'accomplissement de nos rêves les plus fous.

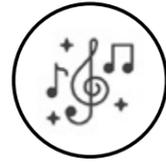
Vive le sport, vive Châtillon-sur-Chalaronne, et vive Terre de Jeux 2024 !

Vous êtes à la recherche d'informations sur les actualités, événements et manifestations à ne pas manquer ?
Prenez contact juste ici !



MUSÉE MUNICIPAL

06 85 77 48 08
musee@chatillon-sur-chalaronne.org



ÉCOLE DE MUSIQUE

04 74 55 00 82
ecoledemusique@chatillon-sur-chalaronne.org



CINÉMA L'ÉTOILE

04 74 55 37 45
www.cinechatillon.org



MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS EDOUARD

04 74 55 07 48
www.mediathèque-chatillon.org

L'AGENDA CULTUREL de la Médiathèque François Edouard

MERCREDI 18 SEPTEMBRE
CONTES AUTOUR DU FEU
par Françoise Tournet
10H - 10H30 / 10H45 - 11H30 : 3 à 6 ans et plus

DU 20 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE
EXPOSITION PATRIMOINE DE CHÂTILLON
Tout public

VENDREDI 20 SEPTEMBRE
DÉCOUVREZ LA POÉSIE LOCALE
avec Jean-Luc Gonin et scène ouverte aux poètes
18H - 19H30 : Tout public

VENDREDI 04 OCTOBRE
JEUX DE SOCIÉTÉ + REPAS PARTAGÉ
18H45 : Adultes / Ados

MARDI 08 OCTOBRE
PASSION LECTURE
Écoutez, partagez vos coups de cœur
18H : Adultes / Ados

MERCREDI 09 OCTOBRE
FOCUS DOC JEUNESSE : TOUS DIFFÉRENTS
15H - 16H : Enfants

VENDREDI 11 OCTOBRE
LECTURE THÉÂTRALE
« DES RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE »
Festival National de Théâtre Contemporain Amateur
18H : Adultes / Ados

MERCREDI 16 OCTOBRE
CONTES PAR FRANÇOISE TOURNET
autour de « graines de lecteurs »
10H - 10H30 / 10H45 - 11H30 : 3 à 6 ans et plus

MERCREDI 23 OCT. À 14H
ET VENDREDI 25 OCT. À 18 H
ESCAPE GAME « PANIQUE À LA BIB »
Adultes / Ados à partir de 11 ans sur Inscription

MERCREDI 30 OCTOBRE
ATELIER DE LOISIR CRÉATIF
autour d'Halloween avec Christiane
15H : Adultes et enfants à partir de 6 ans sur Inscription

MARDI 05 NOVEMBRE
DON D'ORGANES : LE DEUIL, LA VIE
Dans le cadre de la quinzaine du deuil 2024, les associations Al.é.lavie et ASSPREDE vous invitent à des échanges et à un atelier «Création d'un objet souvenir».
18H : Adultes

MERCREDIS 06, 13, ET 20 NOVEMBRE
« LA DIFFÉRENCE CROIRE ET SAVOIR »
Atelier philo avec Karine Huet, de l'association Seve
Enfants 7-11 ans sur inscription

SAMEDI 09 NOVEMBRE
SPECTACLE MUSICAL DES GRUMEUX
Au détour de chansonnettes, plongez dans un univers poétique fusionnant l'art du clown et le charme d'un mini cabaret.
REMISE DU LIVRE PREMIÈRES PAGES
10H : Enfants de 2 à 6 ans sur inscription

MERCREDI 13 NOVEMBRE
CONTES PAR FRANÇOISE TOURNET
10H - 10H30 / 10H45 - 11H30 : 3 à 6 ans et plus

VENDREDI 15 NOVEMBRE
JEUX DE SOCIÉTÉ + REPAS PARTAGÉ
avec la ludothèque
18H45 : Adultes / Ados

DU 12 AU 29 NOVEMBRE
ZOOM SUR LE FONDS E.J.A DE LA MÉDIATHÈQUE
(Edition Jeunesse Accessible)

► **SAMEDI 16 NOVEMBRE**
« DANS LA PEAU DES DYS ET DU TDAH »
Rencontre avec Laure CAMPAUD, orthopédagogue
10H : Tout public

► **SAMEDI 23 NOVEMBRE**
ATELIERS PAUSE SENSORIELLE
par Sarah DENVILLE, infirmière puéricultrice
10H et 11H : Tout public sur inscription

MERCREDI 27 NOVEMBRE
ATELIERS DÉCO DE NOËL
par Martine
15H : Adultes et enfants à partir de 6 ans sur Inscription

MARDI 03 DÉCEMBRE
PASSION LECTURE + REPAS PARTAGÉ
avec la participation de D en Bulle
18H : Adultes / Ados

MERCREDI 04 DÉCEMBRE (SOUS RÉSERVE)
ATELIERS PIXILATION
(Réalisation de stop-motion avec des personnes)
Ados

MERCREDI 11 DÉCEMBRE
ATELIER PÂTISSERIE
Montage de Bûche de Noël avec Ludovic
15H : Adultes et enfants à partir de 6 ans sur Inscription

VENDREDI 13 DÉCEMBRE
JEUX DE SOCIÉTÉ + REPAS PARTAGÉ
18H45 : Adultes / Ados

ZOOM SUR LE FONDS E.J.A DE LA MÉDIATHÈQUE

(Edition Jeunesse Accessible)

La médiathèque vous propose deux matinées de sensibilisation autour de son fonds Édition Jeunesse Accessible (EJA), qui présente des livres pour les enfants de 3 à 12 ans avec un handicap et/ou des difficultés de lecture

Samedi 16 novembre, 10h Atelier «Dans la peau des Dys et du TDAH» avec Laure Campaud, orthopédagogue
Samedi 23 novembre, 10h «Atelier Sensoriel Parents-enfants» avec Mme Denville, Infirmière Puéricultrice
Sur inscription, places limitées

Si vous avez besoin de précisions et d'informations pour faire un article sur ces propositions, n'hésitez pas à nous téléphoner ou passez nous voir.



L'ÉTOFFE DES MOTS : CRÉATION DE «RACONTE-HISTOIRE»

Des Raconte-histoire ?

Si vous aimez bricoler, coudre ou apprendre à coudre, raconter des histoires ou en inventer, chanter des comptines, siffler, papoter, rire, échanger, c'est là qu'il faut venir !

A partir de tissus recyclés, on créera des objets ludiques, en rapport avec les contes, l'imaginaire ...



Quand et où?

Les ateliers auront lieu un samedi matin par mois à la médiathèque, si possible de septembre à juin.

Ces ateliers mensuels de trois heures seraient animés par Françoise Tournet, Colporteuse de mots.



Comment?

Pour la réalisation de ce projet, la médiathèque propose aux adhérents de se débarrasser de leurs fonds de tiroirs même en très petite quantité : chutes de tissu : patchwork, fleuri, enfantin, uni, fausse fourrure, matériel de rembourrage, ruban, feutrine, bordure dentelle, laine, coton ...

Des machines à coudre seront mises à disposition, les personnes inscrites pourront également apporter leur machine.



Découvrez la Micro-Folie

L'art à portée de main à Châtillon-sur-Chalaronne

Explorez plus de 3200 œuvres numérisées au Centre Culturel de la Dombes, avec tablettes numériques et casques 3D pour une immersion totale.

Le dispositif Micro-Folie est une initiative culturelle innovante soutenue par le Ministère de la Culture et orchestrée par La Villette. C'est un musée numérique qui offre l'accès à une incroyable collection de plus de 3200 œuvres numérisées, issues de prestigieuses institutions culturelles françaises et internationales, le tout grâce à des technologies numériques interactives.



Ouverture au Centre Culturel de la Dombes

Le Centre Culturel de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne accueille désormais une Micro-Folie, transformant ce lieu en un espace de découvertes culturelles accessible à tous. Les visiteurs peuvent y explorer des chefs-d'œuvre artistiques via des tablettes numériques et un écran géant. De plus, un espace dédié avec des casques de réalité virtuelle 3D permet une immersion totale dans les œuvres, offrant une expérience unique et captivante.

Cet espace convivial invite petits et grands à la curiosité et à l'apprentissage de manière ludique et interactive. Il devient un véritable lieu de rencontres et d'échanges culturels, où chacun peut s'émerveiller et apprendre à son propre rythme.

Cette initiative renforce l'accessibilité de la culture et crée un pont entre les chefs-d'œuvre du monde entier et les habitants de Châtillon-sur-Chalaronne, ouverts à tous, grands et petits. C'est une occasion exceptionnelle de vous initier à la culture sous différentes formes de manière amusante et interactive.



Inauguration au Centre Culturel de la Dombes



L'ouverture de la Micro-Folie au Centre Culturel de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne a attiré une foule enthousiaste, notamment les habitants de la région, qui ont saisi l'opportunité de découvrir ce concept inédit.

L'événement inaugural, tenu le 13 juin, a été marqué par une animation spéciale en compagnie de l'artiste Jérémie Cortial et son projet «Micro Game Factory», permettant à chacun de créer ses propres jeux vidéo sur papier. De plus, une exposition didactique a plongé les visiteurs dans l'univers des game-designers et des jeux vidéo des années 80. Une journée mémorable où les souvenirs se sont mêlés à la découverte culturelle.



HORAIRE MICRO-FOLIE : AOÛT 2024

- ▶ Le mercredi de 09h à 12h
- ▶ Le samedi de 13h à 17h
- ▶ Les mardis / jeudis / vendredis de 16h à 18h sur réservation

UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR UNE COLLECTION* !

- ▶ Semaine du 5 août : Mexico
- ▶ Semaine du 12 août : Palais royaux
- ▶ Semaine du 19 août : Québec
- ▶ Semaine du 26 août : Impressionnistes

* le casque 3D est interdit au moins de 13 ans

1^{ère} Édition du Festival Médiéval de Châtillon-sur-Chalaronne

Un Voyage dans le Temps

Les 7 et 8 septembre 2024, la pittoresque ville de Châtillon-sur-Chalaronne se transformera en un véritable théâtre historique pour accueillir la première édition de son Festival Médiéval "Médiévales en Dombes".

Cet événement promet d'être une expérience inoubliable, où les visiteurs pourront plonger dans l'univers fascinant du Moyen Âge grâce à des reconstitutions historiques, des spectacles épiques, et une immersion totale dans une époque lointaine.



Une Troupe d'Exception

Les Mercenaires du Désert des Larmes

Au cœur de cette aventure médiévale, la troupe des Mercenaires du Désert des Larmes jouera un rôle central. Réputée pour ses représentations artistiques et spectaculaires, cette compagnie de passionnés d'histoire médiévale transportera le public dans une époque de chevalerie, de batailles épiques, et de mystères enchanteurs.

Leurs costumes minutieusement élaborés et leurs performances saisissantes feront revivre des scènes de la vie quotidienne et des combats de l'époque médiévale.

Un Programme Riche et Varié

Durant ces deux jours de festivités, les rues de Châtillon-sur-Chalaronne seront animées par une multitude d'activités et de spectacles.

Voici un aperçu de ce qui attend les visiteurs le samedi 07 et dimanche 08 septembre de 09h00 à 18h00 :

Parades et Défilés

Les Mercenaires du Désert des Larmes, accompagnés de troubadours et de saltimbanques, défilent dans les rues, créant une ambiance festive et colorée.

Reconstitutions

Assistez à des scènes de vie médiévale, des démonstrations de métiers anciens et des reconstitutions de batailles légendaires.

Marché Médiéval

Un marché artisanal où l'on pourra découvrir des produits locaux, des objets d'artisanat médiéval, des bijoux et des costumes.

Ateliers et Animations

Participez à des ateliers de calligraphie, de fabrication de poteries et d'enluminures. Des jeux pour enfants et des initiations au combat médiéval seront également proposés.

Spectacles de Feu et de Jonglerie

En soirée, laissez-vous émerveiller par des spectacles d'épéiste, de combats et de jonglerie, où la magie et le mystère du Moyen Âge prendront vie sous vos yeux.

Une Immersion Totale

Le cadre enchanteur de Châtillon-sur-Chalaronne, avec ses rues pavées, ses maisons à colombages et ses monuments historiques, constitue le décor idéal pour ce festival. Les visiteurs pourront flâner dans un marché médiéval authentique, déguster des mets inspirés de recettes anciennes et s'émerveiller devant des démonstrations de fauconnerie et de dressage de chevaux.

Ne manquez pas cette occasion unique de revivre l'époque médiévale dans une ambiance conviviale et festive. Que vous soyez un passionné d'histoire, un amateur de spectacles vivants ou simplement à la recherche d'une sortie en famille, le Festival Médiéval de Châtillon-sur-Chalaronne saura vous transporter dans un autre temps, le temps d'un week-end.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES : 7 ET 8 SEPTEMBRE 2024

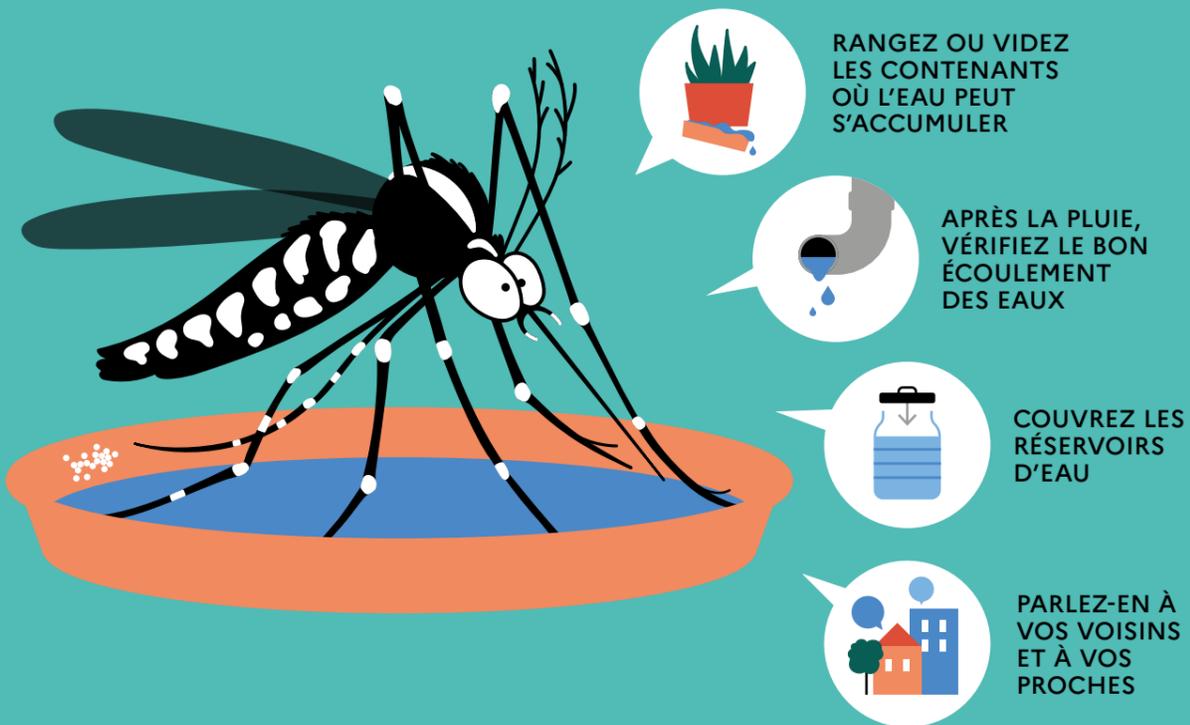
► **Lieu :** Châtillon-sur-Chalaronne, Ain

► **Horaires :** De 09h00 à 18h00

► **Tarifs :** Entrée gratuite pour les moins de 12 ans, 2€/personne

► **Parking :** information à venir

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



SE PROTÉGER
DU MOUSTIQUE TIGRE,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS
ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

e.extralagence.com



RESTONS CONNECTÉS



@ville_chatillon_sur_chalaronne

Rejoignez-nous dès à présent sur instagram et immortalisez votre ville en photo avec le **#chatillonsurchalaronne**



Ville de Châtillon Sur Chalaronne

Suivez l'actualité de votre commune : événements, célébrations, vie municipale et quotidienne...



J'aime Châtillon Sur Chalaronne, tout naturellement

Ville Fleurie 4 fleurs, station verte, 1ère ville mellifère, découvrez ses espaces naturels ainsi que ses actions pour la biodiversité.



LE CAHIER D'ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ



DES JEUX, DES COLORIAGES ET DES ACTIVITÉS POUR S'AMUSER ET APPRENDRE CET L'ÉTÉ

LES MOTS CACHÉS

Balaye cette grille du regard et essaie de retrouver les mots de la liste! ils peuvent être disposés horizontalement ou verticalement.

K	R	O	G	L	A	C	E	S	C	M
M	A	L	Y	O	Z	S	F	O	A	O
M	N	K	M	K	A	A	S	Q	S	N
E	D	C	M	Q	S	B	V	C	Q	T
F	O	I	O	D	M	L	S	A	U	A
I	N	U	A	K	E	E	V	M	E	G
R	N	P	M	H	R	A	O	P	T	N
C	E	S	O	L	E	I	L	A	T	E
T	S	I	E	V	O	B	F	G	E	D
V	A	C	A	N	C	E	S	N	J	S
Z	W	L	U	N	E	T	T	E	S	E

- Montagne
- Randonnes
- Sable
- Soleil
- Vacances
- Campagne
- Casquette
- Glaces
- Lunettes
- Mer

JEU D'OBSERVATION

Les enfants ont perdu leurs masques et leurs chapeaux! Aide-les à les retrouver.



JEU DES 7 DIFFÉRENCES : PRÉSERVER LA PROPRIÉTÉ DE LA PLAGE

Observe les 2 images et trouve les 7 différences entre une plage propre et une plage polluée



JEU DU LABYRINTHE : QUELLE PEINTURE EST DANS QUEL POT ?



Solution : 1-B, 2-C, 3-D, 4-D

COLORIAGES

Colorie chaque image en t'inspirant des modèles sur les cotés



FORUM DES ASSOCIATIONS

En attendant de retrouver en direct les associations durant le forum. Voici les contacts des principales associations châtilloises.

CULTURE

- ▶ **CHÂTILLON CHANTE**
christophe.megard@gmail.com
f Châtillon Chante
- ▶ **ASSOCIATION ST GUIGNEFORT**
christophe.megard@gmail.com
- ▶ **SOUVENIR FRANÇAIS**
jean-pierre.mifflet@orange.fr
- ▶ **TRADITION SUR CHALARONNE**
chalafolk@gmail.com
06 63 14 31 75
tradition-sur-chalaronne.jimdosite.com
- ▶ **ARTIS**
06 26 20 04 11
f Artismarchedechatillonsurchalaronne
- ▶ **THÉÂTRE « LA PIE QUI GRATTE »**
lapiequigratte@gmail.com
07 82 78 54 54
f La pie qui gratte
- ▶ **UNION MUSICALE**
union-musicale01400@gmail.com
06 87 85 16 00
f Union musicale Châtillon sur Chalaronne
- ▶ **LECTURE ET THÉÂTRE D'APPARTEMENT**
chantal.clayette@wanadoo.fr
06 33 09 91 55
- ▶ **CULTURLOISIR**
contact@culturloisir.fr
06 78 78 30 00
- ▶ **AU PLAISIR DE CHANTER**
christophe.megard@gmail.com
06 12 13 48 87
- ▶ **GROUPE CALANDRAS LIBRE PENSÉE**
beatrice.desboeuf@gmail.com
06 75 97 11 71
- ▶ **CUIVRES EN DOMBES**
f cuivres.endombes
- ▶ **LES PETITES PAGES CHÂTILLONNAISES**
f Les petites pages Châtillonnaises
- ▶ **THÉÂTRE CONTEMPORAIN EN DOMBES**
f Festival National de Théâtre Contemporain Amateur

FORUM DES ASSOCIATIONS

DATE : SAMEDI 07 SEPTEMBRE

- ▶ **Lieu** : Espace Noël Ravassard
- ▶ **Horaires** : De 08h00 à 12h30

ENTRAIDE

- ▶ **AFL (ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE)**
jean-pierre.carraz123@orange.fr
- ▶ **A.D.M.R (Aide à Domicile du Milieu Rural)**
achatillon@fede01.admr.org
04 74 55 20 02
fede01.admr.org
- ▶ **SECOURS CATHOLIQUE**
04 74 55 17 20
- ▶ **CROIX ROUGE**
04 74 55 31 09
www.croix-rouge.fr
- ▶ **AMICALE DONNEURS DE SANG**
f.thouny@wanadoo.fr
06 78 48 72 18
- ▶ **LES RESTOS DU CŒUR**
lesrestoschatillon@orange.fr
- ▶ **ÉQUIPE ST VINCENT**
chatillon01@equipessaintvincent.com
04 74 55 67 82
- ▶ **LA LIGUE CONTRE LE CANCER**
lucien.poncet788@orange.fr
01liguecontrecancer@gmail.com
f Ligue contre le cancer de l'Ain
- ▶ **TERRI'AIN**
assoterrain@gmail.com
- ▶ **COLLECTIF NOUS POUR VOUS**
collectif.nouspourvous@gmail.com
f Collectif Nous pour Vous
- ▶ **ROTARY**
rotary.1710@outlook.fr
f Rotary Club Châtillon-Vonnas
- ▶ **TÉLÉTHON**
mickael.nuzillat@orange.fr
f Téléthon
- ▶ **ARECC (Ass. de Restauration de l'Église)**
eglisechatillon@gmail.com
f ARECC
- ▶ **INITIATIVE COMMUNE**
06 12 13 48 87
www.initiativecommune.fr

SPORTS

- ▶ **CROSS CAN'AIN**
cross.canain@gmail.com
f Cross Canain
- ▶ **ÉCHECS TOUR DE LA DOMBES**
06 61 53 17 23
- ▶ **MUSCULATION**
06 67 49 23 40
- ▶ **TENNIS CLUB CHÂTILLONNAIS**
contact@tcchatillonnais.fr
06 64 49 45 21
f Tennis Club Châtillonnais
- ▶ **CLUB LOISIRS SPORTIFS CHÂTILLONNAIS**
clsc@chatillon-sur-chalaronne.net
06 78 71 10 20
f www.clsc-chatillon.fr
- ▶ **AMICALE BOULES CHÂTILLONNAISE**
amicale.boule@chatillon-sur-chalaronne.net
06 34 87 01 66
- ▶ **HAND-BALL(VAILLANTE)**
vaillante.chatillonnaise.hand@gmail.com
06 84 97 48 98
f Vaillante Châtillonnaise Handball
- ▶ **ATHLÉTISME CHÂTILLONNAIS**
06 07 45 49 16
athletismechatillonnais.athle.com
- ▶ **BADMINDOMBES**
contact.bdcc01@gmail.com
06 81 32 81 66
f Badmin'Dombes Châtillon sur Chalaronne
- ▶ **AIKIDO**
aikido.chatillon@yahoo.com
06 87 13 63 17
- ▶ **LA K'ADENCE**
lakadence01@gmail.com
06 09 99 10 69
f La K'adence Danse
- ▶ **RANDO CHÂTILLONNAISE**
randochatillonnaise@gmail.com
06 72 35 02 93
club.quomodo.com/rando-chatillonnaise
- ▶ **RUGBY LE RCCT**
rugbyclubchatillontrevoux2023@gmail.com
06 81 93 48 87
f le XV de la Dombes
- ▶ **BASKET CLUB CHÂTILLONNAIS**
b2c01@orange.fr
- ▶ **ARTS MARTIAUX (ECAM)**
06 33 16 73 94
- ▶ **KICK BOXING MULTI-BOXE**
kickboxingmultiboxe@gmail.com
06 13 45 42 89
f Kick-Boxing Multiboxe
- ▶ **GYMNASTIQUE CHÂTILLONNAISE**
gymchatillonnaise01400@gmail.com
06 29 68 39 04
gymchatillonnaise01400.jimdo.com
- ▶ **FOOTBALL CLUB DOMBES BRESSE**
webmaster@fcdombesbresse.com
06 09 44 12 24
f Le Dombes Bressois
- ▶ **LA PÉTANQUE**
jacquestreuvev@orange.fr
06 76 36 17 36
- ▶ **LES CAVALIERS D'EPONA**
06 32 21 22 94
f Cavaliers d'Epona
- ▶ **LES ARCHERS CHÂTILLONNAIS**
les.archers.chatillonnais@gmail.com
06 10 56 45 47
f Les Archers Châtillonnais
- ▶ **KARATÉ CLUB CHÂTILLONNAIS**
06 87 76 23 67
f Karaté Club Châtillon sur Chalaronne
- ▶ **CERCLE CYCLISTE CHÂTILLONNAIS**
ccc@chatillon-sur-chalaronne.net
06 20 53 50 86
www.cc-chatillon.fr
- ▶ **POÉTIQUE DU MOUVEMENT**
(Danse Contemporaine, Pilates, Yoga)
poetiquedumouvement@gmail.com
06 44 26 26 52
f Margot Couturier
- ▶ **AQUADOMBES**
04 74 24 46 00
f Aquadombes
www.aquadombes.fr
- ▶ **VOLLEY'N CO CHÂTILLON**
t_ludo42@hotmail.fr
f Volley'N co Châtillon

LOISIRS

- ▶ **CLUB DE MODÉLISME**
clubmodelismededombes@gmail.com
06 06 54 26 00

- ▶ **CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE**
accueil@cslapasserelle.fr
04 74 55 30 90
Centre social La Passerelle

- ▶ **CRÉATELIER POUR TOUS**
createlierpourtous.chatillon@gmail.com
CréAteliers Châtillon-sur-Chalaronne

- ▶ **CHALET DU MANON**
chaletdumanon@laposte.net
06 48 15 46 02

- ▶ **CLUB DE L'ÂGE D'OR**
07 71 20 55 28

- ▶ **COMITÉ DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND**
gilles.martinon01@orange.fr
Comité de jumelage Châtillon Vonnas Baneins Wächtersbach

- ▶ **MAISON DES ARTISTES**
atelier.citron.bleu@orange.fr

- ▶ **AMICALE CHÂTILLON FRANCE/QUÉBEC**
ledivinsalon@gmail.com
06 29 39 74 65

- ▶ **TAROT CLUB DE LA DOMBES**
yvonne.marin@orange.fr

- ▶ **BOMS** (Bien organiser pour mieux soutenir)
nicolasboms@yahoo.com
06 70 72 92 02

- ▶ **COMITÉ DES FÊTES**
comitedesfeteschatillonsurchalaronne@chatillonenfetes.fr
www.chatillonenfetes.fr

- ▶ **LA COINCHE CHÂTILLONNAISE**
pc.galland@orange.fr

- ▶ **BRIDGEONS À CHÂTILLON**
merite.gerard@neuf.fr
04 74 55 28 48 - 06 18 12 87 17



COUPON

ACTIVITÉ ASSOCIATIVE

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) REMET EN PLACE POUR LA RENTRÉE UNE AIDE POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES DANS LES ASSOCIATIONS CHÂTILLONNAISES, POUR LES ENFANTS CHÂTILLONNAIS DE MOINS DE 18 ANS ET ÉTUDIANTS JUSQU'À 21 ANS.

200 BONS DE 20€

POUR L'INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ SERONT PROPOSÉS LORS DES PERMANENCES EN MAIRIE :

JEUDIS 05 & 12 SEPTEMBRE DE 14H À 17H30

SAMEDIS 07 & 11 SEPTEMBRE DE 9H À 11H30

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS ÉDOUARD

Au service de la culture



Tout est possible!

Consultation d'internet, wifi gratuite, lecture et travail sur place, avec café, grainothèque, puzzle participatif, participation aux animations...
Seul le prêt de documents et l'accès aux ressources numériques nécessitent un abonnement

On vous rappelle que cet abonnement annuel est gratuit pour les mineurs, les étudiants et toute personne bénéficiant des minimas sociaux et qu'une carte vous permet d'emprunter 12 documents (livres, revues, DVD, Cd et livre Audio) et d'accéder aux ressources numériques. Depuis début mai, la médiathèque propose à ses abonnés, grâce à la Bibliothèque Départementale de l'Ain, des ressources en ligne accessibles 7 j/7, 24h/24.

- ▶ **Vidéos à la demande** : grâce à «Médiathèque Numérique», plus de 9000 films
- ▶ **Musique en ligne** : grâce à «MusicMe», plusieurs millions de titres
- ▶ **Presse en ligne** : grâce à «Cafeyn», plus de 1700 titres de presse

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothécaires, à consulter le site internet :
<https://www.mediatheque-chatillon.org/>

La médiathèque a besoin de vous !



Création de raconte histoire

L'etoffe des mots

A la recherche de 8 bénévoles
De septembre à juin
1 samedi par mois
Inscription jusqu'au 15 août

Créez des objets à partir de vêtements recyclés, inspirés des contes.
Chaque participant repartira avec son propre Raconte-histoire.
Si vous aimez coudre et raconter des histoires, rejoignez-nous !

Vous trouverez toutes les informations en vous renseignant auprès de vos bibliothécaires au 04.74.55.07.48

Calendrier des Fêtes & Manifestations

Août - Septembre

Août

JEUDI 22 AOÛT

PIQUE-NIQUE

L'Âge d'Or

Espace Noël Ravassard 12H00

MARDI 27 AOÛT

COLLECTE DE SANG

Amicale Donneurs de Sang

Espace Noël Ravassard : 9H30 - 18H30

MARDI 30 AOÛT

CONCOURS DE PÉTANQUE

FCDB

Stade Decomble (stabilisé) : 18H00

Septembre

DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE

MOIS DU PATRIMOINE

Expositions, poésies,...

Médiathèque F. Edouard

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

O.M.S / O.M.C

Espace Noël Ravassard : 8H00 - 12H30

SAMEDI 7 & DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

FÊTE MÉDIÉVALE

Musée municipal

Centre Culturel

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

MARCHÉ AUX PLANTES RARES

Comité des fêtes

Clos Janin : 9H00 - 18H00

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

CONTES AUTOUR DU FEU

Médiathèque F. Edouard : 10H - 10H30 / 10H45 - 11H30

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

DÉCOUVREZ LA POÉSIE LOCALE

Médiathèque F. Edouard : 18H - 19H30 : Tout public

DU 20 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

EXPOSITION PATRIMOINE DE CHÂTILLON

Médiathèque F. Edouard : Tout public

SAMEDI 21 & DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Musée municipal, Hôtel Dieu, Centre Culturel

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

MEETING D'AUTOMNE

Athlétisme Châtillonnais

Stade Decomble : 12H30

SAMEDI 28 & DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

SALON DE LA BASSE-COUR

Les amis de l'aviculture

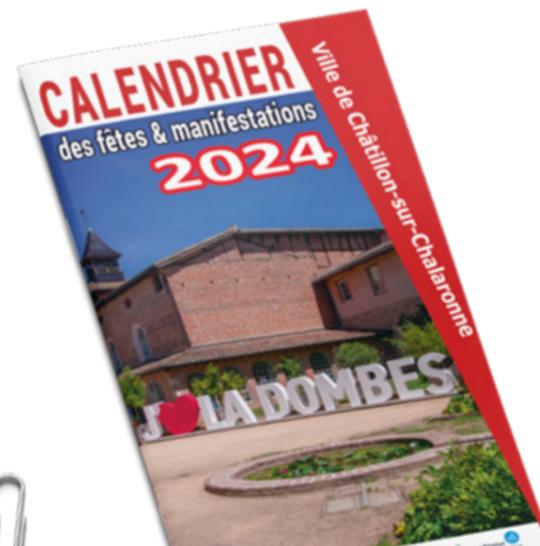
Espace Noël Ravassard : 9H00 - 19H00

SAMEDI 28 & DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

SALON DE LA BASSE-COUR

Les amis de l'aviculture

Espace Noël Ravassard : 9H00 - 19H00



Édito du Groupe Châtillon, Terre d'Innovations

Après ces dernières semaines tumultueuses sur le plan national au niveau politique et social, notre groupe souhaite que la démocratie, la tolérance, le partage et le respect demeurent des valeurs fondamentales reconnues et pérennes à tous les échelons et notamment à celui de notre commune.

A Châtillon, des sujets importants tels que l'implantation d'une nouvelle école privée hors contrat, le devenir de l'ancienne gendarmerie, la circulation en ville, l'état des routes communales, l'accession à la propriété, nous et vous concernent aussi nous restons à votre écoute.

Le groupe minoritaire souhaite à l'ensemble des châillonais et châillonaises un bel été et espère que la rentrée soit propice aux échanges, à la cohésion en toute sérénité.

Vos 5 élus demeurent plus que jamais, déterminés pour que les valeurs citoyennes restent au cœur des débats et des projets de la vie châillonaise.

Les cinq élus du groupe "Châtillon, Terre d'Innovations": COLLOVRAY Sylvie, D'ALMEIDA Dominique, FROMONT Olivier, JANNET Jean-François et LEGRAS Jacky

Le règlement intérieur du conseil municipal, approuvé à l'unanimité par délibération du conseil municipal du 14 septembre 2020, stipule à l'article 32 :

Les groupes politiques : «Est réservé, dans les bulletins d'information générale diffusés par la commune, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale...

L'espace dédié au droit d'expression est réparti selon les règles suivantes :

- Pour chaque groupe n'appartenant pas à la majorité municipale : 900 caractères (espaces et ponctuations compris).

Dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres mais le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.»

Édito du Groupe Bien Vivre à Châtillon

Chères Châtillonaises, chers Châtillonais,

En ce début d'été, nous souhaitons vous adresser un message qui réaffirme les valeurs fondatrices de notre République et notre engagement constant pour améliorer la qualité de vie de chacune et chacun d'entre vous. La devise de notre nation - Liberté, Égalité, Fraternité, et on peut rajouter Sécurité et Vérité, n'est pas simplement un ensemble de mots, mais une véritable boussole qui guide chaque action de notre équipe majoritaire au sein du conseil municipal de la ville de Châtillon sur Chalaronne.

Liberté : Nous nous sommes engagés à garantir à tous les habitants la liberté de vivre, d'entreprendre et de s'exprimer. Nous œuvrons chaque jour pour créer un environnement où chacun peut réaliser ses aspirations sans entrave, dans le respect des droits et libertés de tous.

Égalité : Chaque décision prise par notre équipe est pensée pour promouvoir l'égalité des chances et des droits. Que ce soit en matière d'accès à l'éducation, aux services publics, ou aux opportunités économiques, nous veillons à ce que personne ne soit laissé pour compte. La diversité de notre population est une richesse, et nous nous assurons qu'elle soit représentée et respectée dans toutes nos initiatives.

Fraternité : La solidarité est au cœur de notre action. Nous croyons en une commune comme Châtillon où l'entraide et la bienveillance sont des valeurs primordiales. Les projets sociaux et culturels que nous soutenons visent à renforcer les liens entre les habitants et à faire de Châtillon-sur-Chalaronne une commune accueillante et chaleureuse pour tous.

Sécurité : La sécurité de nos concitoyens est une priorité essentielle. Nous mettons en place des mesures efficaces pour garantir un environnement serein et sécurisé pour tous. Que ce soit par le biais de la prévention, de la collaboration avec les forces de l'ordre ou de l'aménagement urbain, nous travaillons sans relâche pour que chacun se sente en sécurité dans votre commune.

Vérité : La transparence et l'honnêteté sont des principes sur lesquels nous ne transigeons pas. Nous nous efforçons de communiquer de manière claire et ouverte sur nos actions et décisions, afin de maintenir la confiance que vous avez placée en nous. La vérité est le socle sur lequel se bâtit une gouvernance saine et respectueuse de ses citoyens.

Nous tenons à réaffirmer que notre groupe majoritaire travaille sans relâche pour un objectif unique et clair : la qualité de vie des Châtillonaises et des Châtillonais. Cet objectif prime sur toute opinion politique ou dogmatique. Notre priorité est et restera le bien-être de notre commune et de ses habitants. Nous sommes conscients des défis et des responsabilités qui nous incombent. Mais avec votre soutien et votre confiance, nous continuerons à avancer ensemble, animés par ces valeurs républicaines qui nous unissent et nous inspirent chaque jour.

Merci pour votre engagement et votre participation active à la vie de votre commune .
Bel été à tous ,

L' équipe Majoritaire de Châtillon-sur-Chalaronne





07-08
septembre
2024

1^e
EDITION

Médiévales en Dombes

Organisés par le
musée municipal

Votre festival médiéval à
Châtillon-sur-Chalaronne

2€/personne
Gratuit - 12 ans

SPECTACLES - ANIMATIONS - EXPOSITIONS - CAMPEMENT
MUSIQUE - DANSES - COMBATS - ATELIERS LUDIQUES

 **CHÂTILLON**
sur
Chalaronne



LA DOMBES
Office de Tourisme